



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 16 juin 2009 à 13 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Claude Millette, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Jocelyne Houle et Luc Montreuil.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, Monsieur Michel Tremblay, directeur général adjoint, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint, M^e Maude Lauzon assistante-greffière ainsi que mesdames et messieurs Claude Alain, Luc Bouvier, Louis Cabral, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Martin Potvin, Lucie Poulin, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Angers.

CAUP20090616-P1 **CAUCUS PRÉPARATOIRE**

13 h 00 – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 16 juin 2009.

- À la demande de monsieur le conseiller Alain Riel, les membres s'accordent pour retirer les projets inscrits aux articles 3.2 et 9.4.

3.2 **Projet numéro 80608** - Dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 502-2005 - 25, boulevard de Lucerne - District électoral de Deschênes - Alain Riel

9.4 **Projet numéro 80599** - Plan d'implantation et d'intégration architecturale - Secteur particulier de redéveloppement de Deschênes - 25, boulevard de Lucerne - District électoral de Deschênes - Alain Riel

- À la demande de monsieur le conseiller Denis Tassé, les membres s'accordent pour retirer les projets inscrits aux articles 4.5 et 4.6.

4.5 **Projet numéro 80666** - Avis de présentation - Règlement numéro 502-99-2009 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de permettre, dans la zone C-06-135, la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » de 4 à 12 logements en structure isolée, d'une hauteur maximale de 3 étages et dont les marges de recul avant, latérales, latérale sur rue et arrière sont fixées à 1,5 m et de réduire la marge avant et latérale sur rue à 1,5 m minimum pour les autres usages de la catégorie d'usages permis « Habitation de type familial (h1) » - District électoral des Riverains - Denis Tassé

4.6 **Projet numéro 80667** - Second projet de règlement numéro 502-99-2009 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de permettre, dans la zone C-06-135, la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » de 4 à 12 logements en structure isolée, d'une hauteur maximale de 3 étages et dont les marges de recul avant, latérales, latérale sur rue et arrière sont fixées à 1,5 m et de réduire la marge avant et latérale sur rue à 1,5 m minimum pour les autres usages de la catégorie d'usages permis « Habitation de type familial (h1) » - District électoral des Riverains - Denis Tassé

- Monsieur le conseiller André Laframboise demande de retirer les projets inscrits aux articles 4.7 et 4.8 afin de permettre au propriétaire du Canadian Tire de présenter aux membres du conseil sa position dans le dossier de la structure commerciale.

4.7 Projet numéro 80375 - Avis de présentation - Règlement numéro 700-18-2009 modifiant le Règlement numéro 700 relatif au schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau dans le but d'apporter des corrections grammaticales, de modifier l'appellation de certains lieux géographiques, d'introduire le concept de villages urbains et de redéfinir les orientations de développement relativement au commerce de détail en général

4.8 Projet numéro 80376 - Projet de règlement numéro 700-18-2009 modifiant le Règlement numéro 700 relatif au schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau dans le but d'apporter des corrections grammaticales, de modifier l'appellation de certains lieux géographiques, d'introduire le concept de villages urbains et de redéfinir les orientations de développement relativement au commerce de détail en général

À la suite des commentaires des membres, le comité recommande de maintenir les projets à l'ordre du jour et de mandater le maire et les conseillers du secteur d'Aylmer pour rencontrer le propriétaire du Canadian Tire.

- Les membres du conseil acceptent de retirer les projets inscrits aux articles 10.10 et 10.11. Toutefois, tous s'entendent pour accélérer les demandes compte tenu de l'analyse des dossiers sur une base du premier arrivé premier servi.
- Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

28.1 Projet numéro 80848 – Modifications aux structures organisationnelles – Direction générale adjointe, Gestion du territoire – Service de l'ingénierie – Service des projets immobiliers – Service de l'environnement – Service des travaux publics

Messieurs les conseillers Pierre Phillion et Aurèle Desjardins soulignent qu'ils ne sont pas contre la réorganisation des Services de l'ingénierie et des projets immobiliers mais demandent de reporter le dossier lors de l'analyse de la situation financière 2010.

Les membres du conseil acceptent, à la majorité, d'ajouter ce projet à l'ordre du jour.

28.2 Projet numéro 80988 – Conditions salariales – Première convention collective – Secteur aquatique

Les membres du conseil acceptent d'ajouter ce projet à l'ordre du jour.

Fin du caucus préparatoire public à 15 h 35.